

# Appel d'offres

## Concessionnaire de restaurant

Club de golf Buckingham

### Objet de l'appel d'offres

Le Club de golf Buckingham sollicite des propositions de restaurateurs, entrepreneurs ou organisations intéressés à exploiter la concession du restaurant situé dans son pavillon principal. L'objectif est d'offrir aux membres, visiteurs et partenaires une expérience culinaire de qualité, en harmonie avec l'identité du club.

### Installations offertes

- Cuisine tout équipée
- Salle à manger intérieure (capacité de 150 personnes)
- Terrasse partiellement couverte avec vue sur le parcours
- Vestiaires et salles de bain
- Stationnement
- Espace administratif

### Responsabilités du concessionnaire

Le concessionnaire retenu devra notamment :

- Assurer l'exploitation complète du service alimentaire
- Offrir le service de bar
- Maintenir des standards élevés de qualité, propreté et service
- Offrir un menu adapté à la clientèle du club
- Assurer la gestion du personnel, des achats et des inventaires
- Respecter les normes de santé et sécurité alimentaires
- Collaborer avec le club pour les événements spéciaux
- Assumer les coûts liés à l'exploitation

# Responsabilités du Club de golf Buckingham

Le Club s'engage à

- Fournir l'accès aux installations décrites
- Assurer l'entretien général du bâtiment
- Fournir un système de point de vente (POS) conforme au MEV-WEB incluant caisse et terminaux de paiements
- Participer à la promotion du restaurant auprès des membres et visiteurs
- Collaborer pour la planification d'événements
- Offrir un soutien logistique raisonnable selon les besoins

## Critères d'évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Expérience en restauration
- Qualité et diversité du menu proposé
- Vision et plan d'affaires
- Approche envers le service à la clientèle
- Menu proposé
- Structure de prix et conditions financières

## Durée du contrat

- La concession sera accordée pour une durée déterminée dans une négociation contractuelle pouvant aller de 1 à 5 ans
- Le concessionnaire retenu devra être prêt à débuter les opérations dès le 1<sup>er</sup> avril 2026 selon un calendrier établi conjointement avec le club.

## Processus de soumission

Les propositions doivent être transmises par courriel à : [info@clubdegolfbuckingham.com](mailto:info@clubdegolfbuckingham.com) au plus tard le vendredi 13 février 2026. Les soumissionnaires peuvent demander une visite des lieux ou des informations supplémentaires en communiquant à cette même adresse ou par téléphone auprès de Gilles Pilon (directeur pavillon/restauration) au 819-923-1050.